

Bilan de Compétences

Mars 2024



L'AFIPP vous accompagne dans la définition de vos choix et l'élaboration de vos projets



Sommaire :

- > Un accompagnement personnalisé – Des méthodes et des outils diversifiés
- > Une approche commune et des réponses à vos besoins spécifiques
 - > Reprendre une activité après une période d'interruption
 - > Identifier ses ressources dans une situation de difficulté au travail
 - > Prendre du recul et intégrer son handicap pour envisager une nouvelle orientation professionnelle
 - > Créer une activité complémentaire, son emploi. Créer ou reprendre une entreprise
 - > Gérer sa dernière partie de carrière et anticiper le passage de la vie à la retraite active

Un accompagnement personnalisé

Nous vous proposons un accompagnement individualisé à la mesure de vos compétences, de votre degré d'autonomie et du niveau de maturité de votre projet, dans le respect de vos valeurs et en lien avec la réalité du marché du travail.

Un accompagnement respectueux du cadre légal et déontologique du Bilan de Compétences et de l'intégrité de la personne engagée dans la démarche.

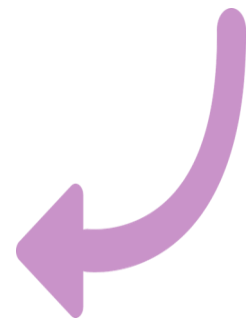
Au rythme d'un entretien par semaine, une dynamique s'instaure et permet de maintenir l'attention centrée sur les enjeux du bilan parmi les autres préoccupations du

quotidien. Les séances peuvent être ponctuellement espacées de 15 jours pour faciliter le recueil d'informations., notamment au moment de l'enquête auprès de professionnels.

Afin d'optimiser le temps de travail nous utilisons les intersessions pour des travaux de recherche, de réflexion ou la réalisation de tâches précises (passations de tests, constitution du portfolio, ...) et le partage d'informations entre le conseiller et la personne bénéficiaire. A ce titre, les outils informatiques et numériques sont utilisés pour permettre ce travail à distance et des échanges permanents.

Le conseiller Bilan a recours à des tests, questionnaires, outils d'évaluation, supports papier ou informatique, logiciel d'évaluation pour mener à bien l'analyse du parcours professionnel, l'inventaire de personnalité et la construction du projet professionnel.

L'ensemble des outils repose sur une utilisation de méthodes et de techniques fiables et validées.



Des méthodes et des outils diversifiés

L'entretien individuel, d'une durée moyenne de 2 h, se déroule dans le cadre stricte de la confidentialité. Il est la technique de base utilisée de façon transversale, et concerne :

- Le travail sur le parcours professionnel et personnel,
- L'analyse des expériences,
- L'apport concernant la méthodologie du projet,
- La restitution des résultats des tests ou des évaluations,
- La confrontation avec les hypothèses d'orientation,
- L'élaboration du projet et du plan d'action.

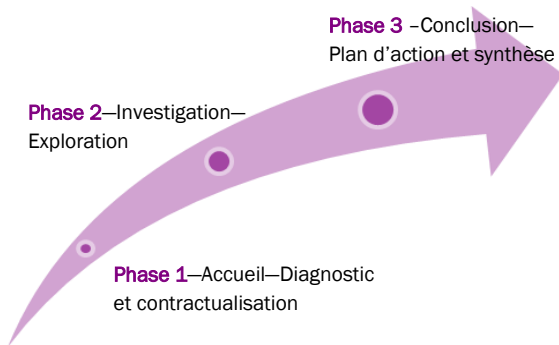
Techniques et outils disponibles et utilisés, selon les besoins du bénéficiaire, pour faciliter le travail d'analyse du parcours, approfondir la connaissance de soi et explorer métiers, emplois, formations... :

- Les inventaires de personnalité,
- Les tests d'aptitudes,
- Les questionnaires d'intérêts,
- Les recherches documentaires : entrées métiers, entrées formation,

- Les enquêtes métiers auprès de professionnels,
- L'utilisation du logiciel Pass'Avenir et de la plateforme en ligne « Parcouréo » développés par la fondation Jae.

Une approche commune et des réponses à vos besoins spécifiques

La démarche comporte 3 phases distinctes durant lesquelles vous êtes en permanence accompagné(e) par votre Conseillère Bilan dédiée.



Le Bilan de Compétences est une démarche dynamique qui vous aidera à mieux vous positionner dans l'entreprise, ou sur le marché du travail.

L'analyse de vos compétences professionnelles et personnelles, de vos intérêts, aptitudes et motivations vous permet d'**élaborer un projet professionnel** réaliste et adapté au marché de l'emploi et, le cas échéant, de **définir un projet de formation**.

Des **objectifs spécifiques** pourront vous être proposés **en fonction de votre situation et de vos besoins** :

1. Reprendre une activité après une période d'interruption
2. Identifier ses ressources dans une situation de difficulté au travail
3. Prendre du recul et intégrer son handicap pour envisager une nouvelle orientation professionnelle
4. Créer une activité complémentaire, son emploi. Créer ou reprendre une entreprise
5. Gérer sa dernière partie de carrière et anticiper le passage de la vie à la retraite active



Reprendre une activité après une période d'interruption

« Prenez rendez-vous avec vous-même. »

Phase 1 – Préliminaire

Accueil, diagnostic et contractualisation

Les contenus spécifiques :

- Identification des appréhensions, des freins par rapport à la reprise
- Identifications des motivations et des contraintes nouvelles

Phase 2 – Investigation

Exploration avec aide personnalisée

Les contenus spécifiques :

- Mesure des écarts entre les

compétences identifiées et celles nécessaires aujourd'hui pour l'exercice du métier

- Recherche de solutions pour combler les écarts (autoformation, formation, coaching)

Phase 3 – Conclusion

Synthèse, restitution et conclusions du Bilan

Les contenus spécifiques :

- Co-construction d'un plan d'actions concret et raison-

nable que le bénéficiaire s'approprie : démarches à effectuer, acteurs à solliciter, aides à mobiliser, échéances à respecter..., pour mettre en œuvre son projet

- Co-rédaction partielle possible du document de synthèse
- Information sur l'entretien de suivi à 6 mois

Identifier ses ressources dans une situation de difficulté au travail

Phase 1 – Préliminaire

Accueil, diagnostic et contractualisation

Les contenus spécifiques :

- Repérage des facteurs de souffrance au travail (sentiment de manque d'autonomie, de reconnaissance, de réussite, de conciliation avec la vie personnelle...)
- Prise de conscience de l'impact des facteurs de stress sur sa santé, sa vie personnelle et sa performance professionnelle

Phase 2 – Investigation

Exploration avec aide personnalisée

Les contenus spécifiques :

- Prise de recul au regard de la situation personnelle et professionnelle
- Identification des réussites et des ressources disponibles



Phase 3 – Conclusion

Synthèse, restitution et conclusions du Bilan

Les contenus spécifiques :

- Présentation de la synthèse du profil de la personne et vérification de la prise de recul émotionnelle, la déculpabilisation et la reprise de la confiance en soi
- Information sur les droits, dispositifs, aides et acteurs TH / souffrance au travail
- Repérage des possibilités de compensation (RQTH, temps partiel, changement de service...)

Prendre du recul et intégrer son handicap pour envisager une nouvelle orientation professionnelle

Phase 1 – Préliminaire

Accueil, diagnostic et contractualisation

Les contenus spécifiques :

- Identification des contraintes médicales et des limitations fonctionnelles
- Contrôle de la mise en place d'une dynamique d'intégration du handicap afin d'amorcer le travail de deuil du métier actuel

Phase 2 – Investigation

Exploration avec aide personnalisée

Les contenus spécifiques :

- Prise de recul au regard de sa situation professionnelle et construction du discours sur le handicap
- Développement d'une image de soi positive liée aux compétences et aux qualités identifiées

Phase 3 – Conclusion

Synthèse, restitution et conclusions du Bilan

- Présentation de la synthèse du

profil de la personne et vérification du travail de deuil du métier précédent et de l'application de la nouvelle condition professionnelle

- Information sur les droits, dispositifs, aides et acteurs du monde du handicap
- Repérage des possibilités de compensation (ergonomie, RQTH, temps partiel thérapeutique, changement de service...)

Créer une activité complémentaire, son emploi. Créer ou reprendre une entreprise

Phase 1 – Préliminaire

Accueil, diagnostic et contractualisation

Les contenus spécifiques :

- Explicitation de l'idée ou du pré-projet, des centres d'intérêt et des motivations

Phase 2 – Investigation

Exploration avec aide personnalisée

Les contenus spécifiques :

- Identification des compétences entrepreneuriales
- Confrontation de la volonté ou du désir de créer aux réelles moti-

vations et capacités à mener à

bien ce type de projet

- Identification des clés de réussite ou de l'intérêt d'abandonner le projet de création

Phase 3 – Conclusion

Synthèse, restitution et conclusions du Bilan

Les contenus spécifiques :

Si éléments phase 2 validés :

- Définition et planification des étapes en lien avec le projet
- Identification des acteurs à mobiliser et de leurs rôles respectifs / - -

- Prise de contacts

- Formalisation écrite du projet pour pouvoir le présenter et l'argumenter

- Construction d'une présentation de soi « porteur de projet »

Si la phase 2 invalide le projet :

- Elaboration de pistes d'orientation possibles

- Positionnement du bénéficiaire et formalisation des démarches à poursuivre

Gérer sa dernière partie de carrière et anticiper le passage de la vie à la retraite active

Au terme d'une vie professionnelle bien remplie, la retraite offre un fabuleux espace de liberté. Pourtant, la transition peut se révéler difficile et nécessite d'être préparée.

Phase 2 – Investigation

Exploration avec aide personnalisée

Les contenus spécifiques :

- Capitalisation des savoirs, savoir-faire et connaissance du métier pour optimiser le positionnement et le rôle en interne

- Travail d'auto-évaluation du degré de maîtrise des compétences identifiées

- Préparation de la transition actif/retraité

- Exploration des possibilités d'activités extra et post professionnelles et ouverture des perspectives de développement personnel et d'implication, pour garder du plaisir au travail et envisager une retraite « active »

- Information sur les dispositifs

d'accompagnement à la retraite

- Valorisation du profil « senior » auprès de l'entreprise et/ou à l'externe

- Travail sur la valorisation des compétences (en interne et vers l'extérieur de l'entreprise)

- Recherche des activités et engagements possibles dans le tissu social et économique du territoire



AFIPP - Espace conseil

Rue Sarrail
60130 St Just-en-Chaussée

89, rue de Tilloy
60000 Beauvais

03 44 50 61 08

Accessibilité aux personnes à
mobilité réduite.

Retrouvez-nous sur le web

www.afipp.net



**N'hésitez pas à prendre un
rendez-vous gratuit et sans engagement
avec notre Conseillère Bilan**

06 17 27 00 01

03 44 50 61 08

laurence.afipp@gmail.com

Pas de prérequis

Financement

Pour les salariés du privé ou demandeurs d'emploi : la prestation pourra être financée par le Compte Personnel de Formation. L'employeur peut également inscrire ce financement dans son plan de développement des compétences.

Pour les agents de la fonction publique hospitalière : le bilan pourra être financé par l'ANFH.

Pour les agents de la fonction publique d'état ou territoriale : la demande de financement sera à réaliser auprès de votre employeur.

L'AFIPP—Association pour la Formation et l'Insertion Professionnelle en Picardie
Agissons ensemble pour l'emploi et la formation

Bilans de compétences - Orientation - Formation - Insertion Professionnelle

Créée en 1994, l'AFIPP œuvre depuis 30 ans dans la formation et l'insertion sociale et professionnelle sur le territoire Oise et Nord Pas de Calais Picardie.

Elle est constituée d'une équipe dynamique qui travaille en réseau avec les partenaires et les financeurs pour vous accompagner dans vos orientations professionnelles, vous conseiller dans vos projets de changement ou d'évolution en vous proposant un parcours individualisé, adapté à vos objectifs.

Prestataire de formation enregistré sous le N° 22.60.01114.60 auprès de la DREETS Hauts-de-France.

NOS FINANCEURS



NOS PRESCRIPTEURS

